

CONDITIONS GENERALES Vip-Paris.fr

La signature du présent entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales
Pour toute réservation, un acompte minimum de 50% sera perçu sur le montant de la prestation. Le solde du règlement s'effectue une semaine avant la date de prestation.

En cas de désistement du client :

- Plus de huit jours avant la date de la prestation, l'acompte versé ne sera en aucun cas remboursé.
- Moins de huit jours avant la date de la prestation, la prestation sera due dans son intégralité.

Toute heure et/ou kilomètre supplémentaire est due dans sa totalité.

Le forfait comprend :

- le véhicule en état de marche,
- l'accompagnement,
- l'assurance professionnelle pour les personnes transportées
- les kilomètres selon devis, départ et retour garage,
- les options définies avec le client,

Le forfait ne comprend pas :

- Le montant des péages et parking,
- Les entrées dans les lieux publics,

Les véhicules sont loués pour une prestation définie, donc sauf cas d'exception, nous n'effectuerons aucun autre trajet que celui convenu.

Dans le cas où le loueur ne peut mettre à disposition le véhicule prévu dans le contrat, l'acompte sera intégralement remboursé, à moins que les deux parties s'entendent sur la mise à disposition d'un autre véhicule.

En cas d'indisponibilité d'être présent au premier rendez-vous avec le véhicule, l'acompte sera intégralement remboursé sans recours ni indemnité pour le préjudice causé.

En cas de panne au cours de la prestation rendant indisponible le véhicule, le montant de la prestation sera calculé au prorata du temps passé, sans recours ni indemnité pour le préjudice causé.

Les véhicules, sauf spécificité particulière, ont une capacité de 3 adultes ou 2 adultes et 2 petits enfants. Pour les Limousines Lincoln Stretch, la capacité est de 8 personnes à l'arrière.

Les horaires, trajets et décorations sont à confirmer au maximum 72 heures avant la date prévue.

Il est interdit de fumer dans nos véhicules.

Les portières des véhicules sont à manœuvrer avec douceur.

En cas de dégradation de l'équipement intérieur ou autres dommages infligés au véhicule ou d'autres véhicules, par exemple lors de l'ouverture intempestive des portières, les dégâts causés seront à la charge du client. Nous vous demandons de bien vouloir laisser le chauffeur ouvrir et fermer les portes.

Nous ne sommes pas responsables des objets de valeur laissés dans le véhicule.

Pendant la période de location du véhicule, la responsabilité du chauffeur étant engagée, il est conseillé à celui-ci de respecter le code de la route.

Toute décoration extérieure au véhicule, autres que celles prévues initialement au contrat sont proscrites.

Vip-paris.fr se réserve le droit d'utiliser à des fins promotionnelles les photographies des véhicules prises lors des prestations.

Si le chauffeur s'aperçoit que le client commet une infraction, par exemple, l'usage de stupéfiants, il a comme consigne stricte d'arrêter immédiatement la prestation en cours. Cet arrêt ne donnera en aucun cas le droit au remboursement de cette prestation.

Aucun animal ne sera accepté dans nos véhicules sauf dans une cage ou un contenant hermétique prévu à cet effet.

Encas de litige pour l'interprétation ou l'exécution des présentes, compétence exclusive est attribuée au tribunal de Meaux.